Logo CFDT

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS Urgence sociale : soutenir, accompagner, protéger et prévenir !

Le CNLE (conseil national de lutte contre les exclusions) a été installé ce jour dans sa nouvelle configuration : la moitié des membres sont dorénavant des personnes en situation d'exclusion.

A l'occasion de cette première réunion, le CNLE a adopté un avis relatif à l'urgence sociale « Soutenir, Accompagner, Protég er » avec douze propositions pour accompagner les plus fragiles face à la crise.

La crise sans précédent que nous traversons depuis février 2020 a particulièrement touché les personnes les plus pauvres, les plus isolées et les plus vulnérables malgréles mesures exceptionnelles qui ont pu être prises. Des insuffisances demeurent et, au regard de la situation actuelle, la stratégie de lutte et de prévention de la pauvreté doitêtre revue et renforcée.

L'avis du CNLE, voté par la CFDT, fait des propositions concrètes qui doivent être prises en compte, notamment la revalorisation des minimas sociaux et des allocations de base ainsi que le renforcement du soutien public aux associations, en particulier celles de grande proximité.

Au-delà de soutenir, accompagner et protéger, pour la CFDT, il faut également prévenir les situations de précarité. Le gouvernement prévoit l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021 de nouvelles règles d'accès au régime et de calcul des indemnités chômage qui vont viser particulièrement les plus précaires : ceux qui travaillent peu, notamment les jeunes. Pour la CFDT, le risque de faire subir une double peine aux centaines de milliers de travailleurs qui auront perdu leur emploi en 2020 est grand.

La CFDT s'engagera dans les prochaines concertations sur l'assurance chômage afinque ce ne soit pas le cas.

exclusion
Documents
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS Urgence sociale : soutenir, accompagner, protéger et prévenir !